

Anglais juridique appliqué au Notariat (14h)

Niveau : Pratique courante

Durée : 2,0 jour(s) soit 14,0 heure(s)

Public :

- Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques :

L'objectif du stage est :

- d'offrir aux apprenants l'occasion de s'immerger dans un environnement anglophone
- de mettre en place une stratégie d'apprentissage continue de l'anglais général et juridique en autonomie.

Contenu :

Module 1 : Remise à niveau en anglais général

Certaines modifications pourront être apportées en fonction des résultats des tests de niveau.

- Le présent simple et continu
- Le futur
- Comparatifs
- Contractions
- Adjectifs / Adverbes / Participes
- Forme interrogative (négative et positive)
- Present perfect
- Voix passive

- Use to
- Conjonctions et prépositions
- Prétérit simple et continu
- Pronouns and determiners
- Relative clauses
- Modals
- Phrasal verbs

Ressource principale : English Grammar in Use, R. Murphy, Cambridge, 5th ed., 380 p.

Module 2 : Terminologie juridique appliquée au droit de l'immobilier

- The role of the French notaire in real estate acquisition
- Buying a home in France, the process
- Pre-contractual agreements (la promesse et le compromis de vente)
- The deed of sale (l'acte de vente)

Module 3 : Terminologie juridique appliquée au droit des successions

- The role of the French notaire in French inheritance law
- The differences between the British and French inheritance system
- The types of wills under French law
- French inheritance tax rules

Module 4 : Régimes matrimoniaux en anglais

Module 5 : Les conséquences juridiques et fiscales du PACS en anglais

Module 6 : La relation client en anglais

Module 7 : Rédaction de mails en anglais

Prérequis :

- Tous niveaux

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : EN INTER

Présentation des diverses règles applicables

Mise en œuvre par des cas pratiques

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Prérequis de connexion à la visioconférence

Le stagiaire doit disposer d'une connexion à internet de qualité, de haut-parleurs (ou d'un casque), d'un micro et d'une webcam (optionnel).

Si vous n'êtes pas abonné à la visioconférence ADSN :

Avant le stage en visioconférence, téléchargez, et installez, le logiciel LifeSize Vidéo disponible sur : <http://visio.notaires.fr>

Pour les utilisateurs d'outils iOS (Mac, Iphone, Ipad), vous pouvez utiliser le logiciel gratuit StarLeaf téléchargeable sur l'App Store.

Si vous passez par un réseau d'entreprise, veuillez contacter le service client REAL au 0800 306 212 pour connaître la liste des flux à autoriser.

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émergence signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation